



FORMATIONS BNSSA 2021/2022



FORMATION AU RECYCLAGE BNSSA

Les titulaires du B.N.S.S.A. doivent prolonger la validité de leur diplôme au bout de cinq ans et doivent être à jour de la formation continue au secourisme selon la réglementation en vigueur : Ils doivent être en possession de l'attestation de recyclage «prévention secours en équipe niveau 1 ou 2 » en cours de validité.

Elle est organisée du 21 au 22 avril 2022 à la piscine André Perrée à Bernay

La clôture des inscriptions est fixée au 15 avril 2022

Le coût est de **150 €**.

Pour les dossiers d'inscription, envoyer un mail à sauvetage.bernay@gmail.com ou **télécharger le sur cdss27.org**
Rubrique Formation sauvetage aquatique/Formations continues BSB/BNSSA/SSA

L'examen de révision aura lieu le 14 mai 2022 (à confirmer).
Il comprend 2 épreuves (voir extraits de l'arrêté du 22/06/2011)

SCB SAUVETAGE AQUATIQUE DE BERNAY
Piscine Municipale de Bernay – M. Yannick FARRE
27300 BERNAY
Mail : sauvetage.bernay@gmail.com

PREPARATION A L'EXAMEN DE RECYCLAGE
DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

ANNEE 2022

DEMANDE D'INSCRIPTION à retourner **pour le 15 avril 2022**
à **SCB sauvetage Aquatique Bernay**
Centre Nautique André Perrée
9 rue du Stade
27300 BERNAY

NOM :

PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. personnel :

Mail :

Tél. professionnel :

Je sollicite mon inscription à la préparation de l'examen de RECYCLAGE du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique organisée par le SCB Sauvetage Aquatique du 21 et 22 avril 2022 à Bernay.

Date et signature,

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION

- une photographie d'identité (inscrire vos nom et prénom au dos),
- un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique (imprimé joint),
- une attestation d'assurance « responsabilité civile »,
- la photocopie du diplôme du B.N.S.S.A.,
- la photocopie de l'attestation de la formation continue au secourisme **de moins d'un an au jour de l'examen**,
- un chèque bancaire ou postal d'un montant de **150 €** en règlement de la formation établi à l'ordre du **SCB SAUVETAGE AQUATIQUE DE BERNAY**